

Maison de la petite enfance



Sommaire

LA STRUCTURE

| | |
|-------------------|---|
| PRÉSENTATION..... | 4 |
| MISSIONS..... | 5 |

PÉDAGOGIE

| | |
|-------------------------|---|
| PROJET PÉDAGOGIQUE..... | 6 |
|-------------------------|---|

L'ÉQUIPE

| | |
|---|---|
| PRÉSENTATION DE L' ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE..... | 8 |
|---|---|

LES TEMPS

| | |
|------------------------|----|
| L'ACCUEIL | 10 |
| LES REPAS | 10 |
| LES SIESTES | 10 |
| LES ACTIVITÉS..... | 11 |
| LES SORTIES..... | 11 |
| LES RETROUVAILLES..... | 11 |

MODALITÉS

| | |
|----------------------|----|
| FONCTIONNEMENT | 12 |
| RÉGLEMENT..... | 13 |

L'édito

Chers parents,

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations concernant les solutions d'accueil de petite enfance proposées par la Ville de Saint Jean de Védas.

La Ville est très attachée à l'accueil et à l'épanouissement des familles. Aider les parents à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, favoriser le développement des petits Védasiens en proposant un accueil de qualité, suffisamment diversifié pour répondre au mieux aux attentes des familles.

La Maison de la Petite Enfance est un lieu de vie où se rencontrent professionnels de la petite enfance, enfants et parents. Le dialogue est ouvert pour faciliter au mieux l'accueil de chaque famille. Son fonctionnement répond aux besoins fondamentaux des enfants, chacun y évolue à son rythme, apprend à se découvrir et à découvrir les autres.

Nous saluons la compétence et le dévouement des différents membres du personnel qui oeuvrent dans cette structure. L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance qualifiés qui assurent sécurité affective et bien-être à vos enfants. Un projet pédagogique instauré par l'équipe est garant de la qualité de l'accueil et d'une prise en charge favorisant le bon développement physique et psychique de vos enfants.

Dans une dynamique d'éveil des petits Védasiens, des sorties ponctuelles sont organisées au sein des différentes structures éducatives et culturelles du territoire : la Médiathèque Jules Verne, l'Écolothèque, l'ALSH. Ces sorties permettent aux enfants d'interagir avec le monde extérieur et de renforcer la cohésion des enfants entre eux et avec l'équipe.

Lieu de vie, d'échange et de dialogue, nous faisons tout pour que la Maison de la petite enfance permette aux petits Védasiens de grandir et de s'épanouir dans un cadre chaleureux et accueillant.



Isabelle Guiraud,
Maire
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole



Paul de Boisgelin,
Maire adjoint à l'enfance et à la jeunesse

structure

PRÉSENTATION

La Maison de la petite enfance est une structure multi-accueil.



LA STRUCTURE

La Maison de la petite enfance propose plusieurs solutions d'accueil pour les enfants de 10 semaines à 4 ans : un service multi-accueil collectif d'une capacité de 45 places dont une place réservée à l'accueil occasionnel et un service d'accueil régulier familial de 25 places.

Le service multi-accueil collectif est une crèche collective.

Le service d'accueil régulier familial est un accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée, employée par la Ville.

L'assistante maternelle accueille 1, 2 ou 3 enfants de moins de 3 ans. Afin de favoriser la socialisation de l'enfant, des activités, animations et sorties collectives sont organisées avec la crèche.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE SE SITUE IMPASSE
DU PUIS DE GAUD, FACE À LA PRAIRIE DE LA
MÉDIATHÈQUE JULES VERNE.

L'espace multi-accueil est financé par un contrat d'objectifs et de cofinancement conclu entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales.



NOS MISSIONS

ACCUEILLIR EN JOURNÉE DES ENFANTS DE 10 SEMAINES A 4 ANS, DE FACON REGULIÈRE OU OCCASIONNELLE

En fonction des âges et des habitudes de chacun, les rythmes peuvent être différents. Afin de s'adapter à chaque enfant, trois secteurs ont été définis :

- « Les poussins » pour les plus petits de 0 à 1 ans (11 places)
- « Les pandas » pour les enfants de 1 à 2 ans (16 places)
- « Les écureuils » pour les plus grands de 2 à 3 ans (18 places).

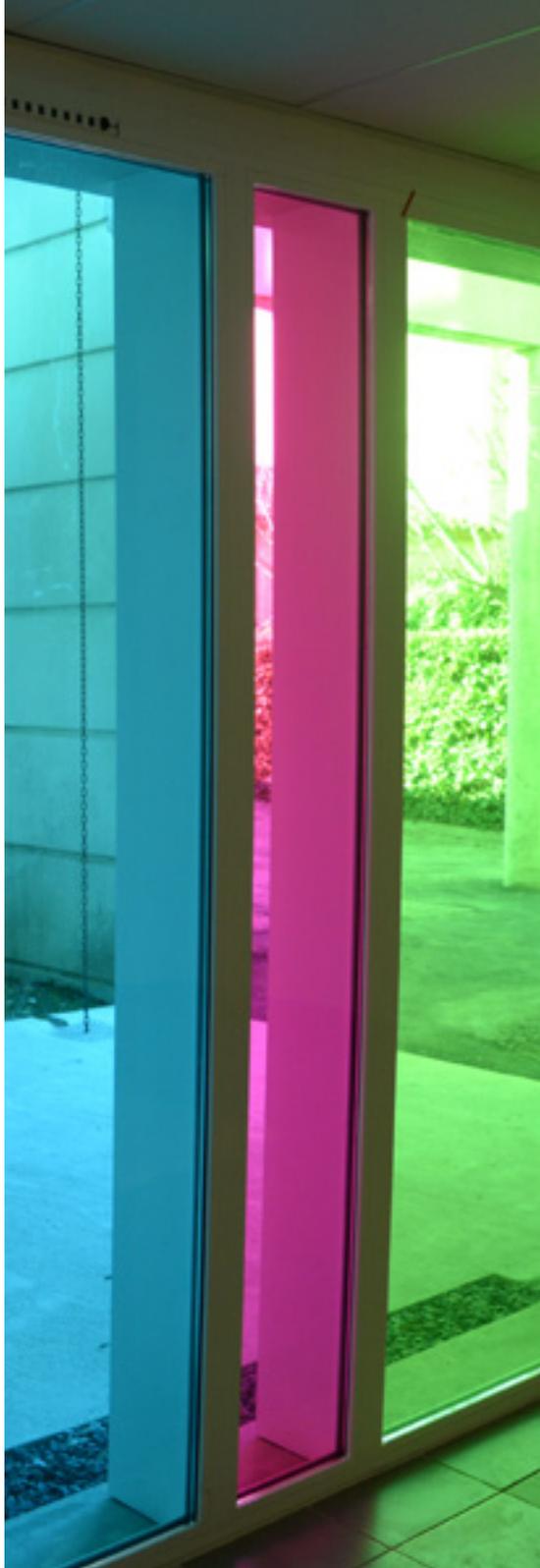
APPORTER UN SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

- Permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale
- Les amener à mieux comprendre le développement de leur enfant

FAVORISER L'INTÉGRATION SOCIALE D'ENFANTS porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Nous mettons tout en place pour nous adapter au mieux à chaque enfant.

PRÉVENIR ET DÉPISTER DES TROUBLES PSYCHOAFFECTIFS OU MOTEURS.

Par l'attention et l'observation des différents membres de l'équipe.



éducation

LE PROJET PEDAGOGIQUE

La Maison de la petite enfance propose un accueil individualisé. Elle axe son projet sur le bien être de l'enfant, l'éveil et les apprentissages, au rythme de chacun et dans la bienveillance.



NOTRE PROJET

Accueillir l'enfant en respectant son rythme, ses habitudes et son rituel de séparation, en continuité d'avec ses parents.

Pour rassurer l'enfant et lui permettre un processus de développement harmonieux, le respect des rythmes et des habitudes de chacun est un axe essentiel de notre démarche.

Le rituel de séparation est un moment très important. C'est tout le rôle de la période d'adaptation, pendant laquelle la référente et la famille apprennent à se connaître, créent un lien privilégié permettant à l'enfant de se sentir en sécurité au niveau affectif et de s'intégrer.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET L'ÉVEIL DE L'ENFANT DANS UN CLIMAT DE SÉCURITÉ AFFECTIVE.

Pour se développer, s'éveiller et s'épanouir l'enfant doit avant tout pouvoir évoluer dans un environnement stable et porteur de repères. Le regard attentif et bienveillant de l'adulte lui permettra d'évoluer sereinement et de construire une confiance en soi indispensable à son développement moteur et cognitif.

AIDER L'ENFANT À DEVELOPPER SON AUTONOMIE.

La présence constante de l'adulte incite l'enfant à faire seul, à y trouver de la joie et à approfondir ses expériences.

Faire confiance à l'enfant et le respecter, deux socles qui soutiennent cet élan.

PERMETTRE À L'ENFANT DE DÉVELOPPER SES
COMPÉTENCES PSYCHOMOTRICES.

L'enfant prend conscience de son corps, de sa place dans l'espace et découvre ses limites. Chaque progrès en matière de motricité est pour l'enfant un nouveau moyen de rentrer en contact avec ce qui l'entoure.

PRÉPARER L'ENFANT À DE FUTURES RELATIONS SOCIALES
EN LUI PROPOSANT UNE OUVERTURE SUR LE MONDE
EXTÉRIEUR.

La vie de l'enfant dans le groupe, les moments d'échanges, de partage sont des temps privilégiés pour apprendre le respect de l'autre, des règles de vie et le préparer à ses futures relations sociales.



une équipe

PLURI-DISCIPLINAIRE

De nombreux métiers sont présents au sein de la Maison de la petite enfance.



LES INFIRMIÈRES PUERICULTRICES

La directrice et la directrice adjointe, infirmières puéricultrices sont responsables et garantes du bon fonctionnement de l'établissement au niveau :

- ↳ administratif
 - ↳ pédagogique : mise en place et suivi du projet pédagogique
 - ↳ médical et psychologique par rapport à l'enfant : observation, suivi, prévention en lien avec les parents et les services extérieurs
- Par ailleurs, elles ont une place privilégiée dans l'accueil et l'écoute des familles favorisant ainsi le soutien à la parentalité.

LES ÉDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS

Leurs missions :

- ↳ s'assurer du bien être de l'enfant en donnant du sens aux actions du quotidien et veiller à son développement
- ↳ participer à l'élaboration du projet éducatif et demeurer garant de son application
- ↳ apporter un soutien aux parents grâce à une écoute active et un attitude rassurante
- ↳ assurer des fonctions d'encadrement des équipes et impulser une réelle dynamique au sein des différents groupes

LES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

Leurs missions :

- ↳ veiller à la sécurité, au bien être, au respect des rythmes et des habitudes de chaque enfant
- ↳ favoriser la sécurité affective de l'enfant en étant à son écoute et à celle de ses parents
- ↳ préserver la continuité dans la prise en charge globale de l'enfant

LES AGENTS TITULAIRES DU CAP PETITE ENFANCE

Ils secondent les auxiliaires de puériculture dans leur mission en veillant à la sécurité et à la satisfaction des besoins des enfants. Ces agents peuvent aussi assurer les remplacements de la lingère et de la cuisinière.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles accueillent les enfants confiés par la crèche à leur domicile.

Elles veillent à leur bien être et répondent à leurs besoins au quotidien en lien avec les parents.

LA PSYCHOLOGUE

Elle assure un rôle de soutien et de régulation auprès des équipes.

Elle anime des réunions d'analyse des pratiques.

À la demande des parents ou des équipes, elle intervient en entretien individuel.

LE PÉDIATRE

Le pédiatre est le référent en matière de suivi et de surveillance de la santé des enfants en partenariat avec les parents et l'équipe.

Il assure la visite médicale d'admission, intervient dans toutes situations où des mesures de prévention s'imposent et s'assure de l'hygiène générale de l'établissement.

En collaboration avec l'équipe et le médecin traitant, il participe à l'accueil et à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique.

LA CUISINIÈRE-LINGÈRE

Elle réceptionne les repas livrés par le traiteur, les répartit dans les secteurs après la mise en chauffe. Elle est responsable de l'entretien du linge, de sa distribution dans les différents secteurs et gère les stocks.

LES AGENTS D'ENTRETIEN

L'entretien général de la structure est assuré par une société de nettoyage.

Un agent d'entretien municipal assure le petit ménage au quotidien et seconde la cuisinière-lingère.



Agréées par le Conseil Départemental, elles accueillent 2 ou 3 enfants à leur domicile.

Un suivi régulier, au domicile de chacune, est assurée par les puéricultrices ou les éducatrices de jeunes enfants de la crèche.

Les rythmes

LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

La Maison de la petite enfance veille au respect des rythmes de l'enfant.



L'ACCUEIL

C'EST UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LA MAISON ET LA CRÈCHE .

Pour veiller à son bon déroulement, la référente ou un membre de l'équipe vous accueille et note sur un cahier de liaison toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée. La professionnelle vous accompagne vers la séparation. Votre enfant, rassuré, commence ainsi sa journée dans de bonnes conditions.

LES REPAS

POUR LES PLUS GRANDS, UNE COLLATION EST PROPOSÉE À 9H, LE DÉJEUNER EST SERVI ENTRE 11H ET 11H30 ET LE GOÛTER VERS 16H.

Les repas sont livrés par un traiteur. Les menus de la semaine sont affichés afin de vous permettre de veiller à l'équilibre alimentaire de votre enfant. Les repas sont des moments de convivialité durant lesquels nous favorisons la découverte des sens. Nous respectons l'appétit de l'enfant, nous l'incitons à goûter à tout, sans jamais le forcer. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, nous lui permettons d'accéder à plus d'autonomie : il mange avec une petite cuillère, puis à la

fourchette, il se sert seul, discute avec les autres enfants...c'est un moment de socialisation important.

Pour les plus petits, l'heure du repas est variable selon les rythmes de chacun. L'introduction d'aliments nouveaux reste à votre initiative.

LES SIESTES

LE SOMMEIL EST UN BESOIN ESSENTIEL, C'EST UN TEMPS POUR GRANDIR, SE REPOSER ET EMMAGASINER TOUTES LES NOUVELLES INFORMATIONS.

Selon l'âge et les habitudes de votre enfant et en respectant au mieux ses rythmes de vie, un temps de repos est proposé le matin et/ou l'après-midi. Une présence continue est assurée pendant le temps de repos. Pour créer une ambiance rassurante et sereine, une berceuse est chantée ou une histoire racontée. Une veilleuse peut être allumée si nécessaire. Chaque enfant prend avec lui son doudou et/ou sa sucette qui l'aideront à s'endormir. Le réveil se déroule en douceur, au rythme de chacun.

LES ACTIVITÉS

LE JEU PERMET À VOTRE ENFANT DE DÉCOUVRIR LE MONDE QUI L'ENTOURE AFIN DE STRUCTURER SA PERSONNALITÉ ET DE LUI OUVRIR LES PORTES DE L'IMAGINAIRE.

Nous essayons de favoriser l'activité autonome des enfants avec la mise à disposition des espaces de « jeux libres » à l'intérieur (Lego, livres, garage à voiture, dinette...) et à l'extérieur (balançoire, toboggans, vélo...) En prenant conscience de la place que prend son corps dans l'espace, il découvre tout ce dont il est capable sous l'œil attentif de l'adulte. Pour les professionnelles c'est un moment privilégié d'observation.

Des activités en petits groupes sont proposées. C'est l'occasion de développer l'éveil des sens et du langage :

LA VUE : diapositives, imagiers, décorations

L'OUÏE : chants, musique, écoute des différents sons

LE TOUCHER : jeux d'eau, de sable, pâte à modeler, peintures, graines

L'ODORAT : jardin aromatique, atelier d'éveil autour des aliments

LE GOUT : préparation de la pâtisserie, dégustation et atelier du goût

L'IMAGINAIRE : histoires, contes, marionnettes et spectacles.

Les plus grands sont sensibilisés à la vie quotidienne et font tout au long de la journée les apprentissages qui en découlent, (respecter les autres, ranger, « patienter » et attendre que le jeu désiré soit disponible, se responsabiliser...), autant d'apprentissages indispensables à leur future vie.

LES SORTIES

AU GRÉ DES SAISONS, DIFFÉRENTES SORTIES, FÊTES ET ANIMATIONS SONT PROPOSÉES.

Les sorties se font en fonction de l'âge des enfants. À pied ou en bus, les enfants sont accompagnés à la médiathèque Jules Verne, à l'écolothèque (ferme pédagogique), au théâtre, au parc, au cinéma Mistral de Frontignan...

Des passerelles sont mises en place avec les écoles maternelles et l'Alsh. Toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête : un anniversaire, le changement de saison, la fête de la musique, la fin de l'année...

LES RETROUVAILLES

UN ENFANT A PARFOIS DU MAL À PASSER D'UN UNIVERS À L'AUTRE, À ARRÊTER UN JEU, À GÉRER SON ÉMOTION QUAND IL VOIT SON PARENT ARRIVER.

Dans la mesure du possible, prenez votre temps, entrez dans la pièce et échangez avec l'équipe sur la journée de votre enfant. Ce temps d'échange, chaleureux et serein, met de la cohérence et de la continuité dans sa prise en charge, et vous permet de créer et de renforcer votre lien de confiance avec l'équipe d'accueil.

Un cahier de vie individuel, rempli par l'équipe permet de recueillir les moments forts de la journée de l'enfant.



modalités

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT DE LA CRÈCHE

La Maison de la petite enfance a quelques règles pour préserver l'harmonie des lieux.



LA PRÉ-INSCRIPTION

LORS D'UN PREMIER RENDEZ-VOUS, LES DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL PROPOSÉES VOUS SERONS PRÉSENTÉES DE FAÇON DÉTAILLÉE.

Au cours de cet entretien, il ne faut pas hésiter à faire connaître vos attentes et à donner toutes les informations nécessaires concernant votre enfant. Ainsi nous pourrons plus facilement vous orienter vers le type d'accueil qui vous conviendra le mieux.

Cette demande doit obligatoirement faire l'objet de confirmations régulières par mail.

L'ADMISSION

LORS D'UN DEUXIÈME ENTRETIEN, NOUS CONSTITUERONS ENSEMBLE UN DOSSIER D'ADMISSION.

La visite médicale avec le pédiatre sera programmée et nous discuterons des modalités d'adaptation pour votre enfant.

Une visite de la structure sera faite et l'équipe vous sera présentée. Si vous choisissez l'accueil familial, une rencontre au domicile de l'assistante maternelle sera proposée pour faire connaissance et finaliser le dossier.

CETTE PÉRIODE DURE MINIMUM UNE SEMAINE. ELLE EST TRÈS IMPORTANTE POUR VOTRE ENFANT COMME POUR VOUS.

L'ADAPTATION

↳ **Pour votre enfant** : cette période lui permettra de faire connaissance avec sa référente et petit à petit de connaître tous les nouveaux visages, se repérer dans les lieux et se familiariser avec les odeurs. Son doudou l'aide à mieux gérer la séparation et lui apporte tout au long de la journée une sécurité affective.

↳ **Pour vous** : la période d'adaptation vous permettra de créer un lien privilégié avec une personne de l'équipe, de communiquer toutes les informations nécessaires à l'accueil de votre enfant: ceci dans le but de créer une continuité entre la maison et la crèche !

LE SAC DE CRÈCHE

Un petit nécessaire contenant des vêtements de rechange, une poche pour le linge sale, et doudou, sucette...

ATTENTION : il est important de bien marquer son nom sur le sac mais aussi sur les vêtements afin d'éviter toute perte ou confusion entre les affaires des enfants. La responsabilité de la crèche ne sera pas engagée en cas de perte d'objet ou de vêtement.

LES SOINS D'HYGIÈNE

Si la toilette quotidienne est le privilège des parents, les soins d'hygiène sont assurés au cours de la journée par notre équipe.

Ils sont assurés en fonction des besoins de chaque enfant. Chaque soin, chaque attention portée à l'enfant est l'occasion de réconfort, d'échanges, de regards : parler à l'enfant, lui expliquer ce que l'on fait et pourquoi, se mettre à son niveau pour capter son regard...

Les plus grands sont activement sollicités pour participer aux gestes quotidiens : lavage des mains au lavabo, se moucher, s'habiller et se déshabiller, se nettoyer le visage...

L'envie d'abandonner la couche vient en grandissant. En lien avec vous, et en dédramatisant cette étape normale du développement de l'enfant, nous le soutenons et l'encourageons, sans devancer, ni forcer cette acquisition.

ABSENCE OU RETARD

IL EST DEMANDÉ AUX PARENTS DE BIEN VOULOIR PRÉVENIR AU PLUS TÔT LA DIRECTRICE D'UN ÉVENTUEL RETARD OU D'UNE ABSENCE.

Les journées d'absences restent dues sauf cas particuliers (hospitalisation, maladie de plus de 3 jours -les 3 premiers jours restent dus-, éviction

par le médecin de l'établissement ou la directrice, congés d'une semaine au moins avertis un mois à l'avance).



paiement

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !

CHÈQUES OU ESPÈCES

en se rendant en mairie

CARTE BANCAIRE

via le portail famille (<https://portail-saintjeandededas.ciril.net>)

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

c'est l'option la plus simple,

vous n'avez plus à vous demander

si vous avez réglé ce mois-ci ou non.

Souscrivez en signant l'autorisation de prélèvement.

Mémo

Directrice : Marie-Hélène Guillot

Directrice-adjointe : Nicole Brun

Téléphone : 04 67 27 78 02

Mail : petite-enfance@saintjeandededas.fr

Adresse : Impasse du Puits de gaud - 34430 Saint Jean de Védas

Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30

